

Edito

Le Genepi, association passe-murailles depuis 1976, rassemble pour sa Journée Prison-Justice une cinquantaine d'intervenants d'horizons divers, médecins, juristes, sociologues, enseignants, artistes et militants pour échanger autour du monde prison-justice. L'association se réunit de nouveau le 6 décembre prochain à l'école Polytechnique de Palaiseau (91).

Après l'entrée en vigueur en octobre dernier de la réforme pénale, le temps est venu de dresser un bilan critique de cette réforme, ainsi que des réelles avancées qu'elle porte. Il est aussi et surtout de se pencher sur les projets à venir en matière de politiques pénale et pénitentiaire pour la seconde partie du mandat.

Ce projet présenté comme la fin du « *tout carcéral* » comporte effectivement des mesures susceptibles de permettre à la fois un recours moins systématique à l'enfermement, ainsi que des modalités facilités d'aménagement de peine. Les trop nombreuses insuffisances qu'il contient ne permettent toutefois pas de satisfaire les espoirs placés en lui.

Il est temps de se pencher sur une partie de la population carcérale jusque là laissée de côté : les longues peines. Il est temps également de mettre en œuvre la promesse du candidat Hollande, réitérée par la Garde des Sceaux lors de son allocution à la Journée prison-justice 2012 : supprimer la rétention de sûreté.

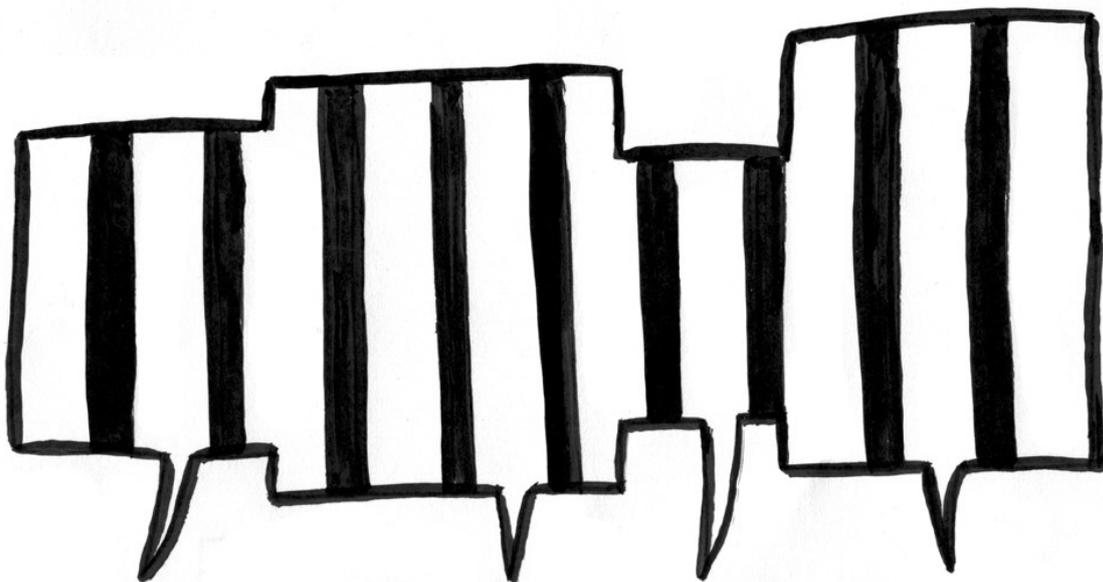
Loin des hémicycles, pour les 66 530 personnes détenues, dont 1 065 dorment chaque soir sur un matelas au sol, la réalité carcérale est restée impitoyable.

Le Genepi milite sans relâche pour porter la question de l'enfermement au sein de la société civile. C'est dans cette dynamique que s'inscrit cette journée prison justice 2014.

L'équipe du Genepi 2014-2015

Sommaire

1. LE GENEPI, QUI SOMMES NOUS ? p. 4
2. LA JOURNÉE PRISON-JUSTICE (JPJ), PRÉSENTATION..... p. 5
3. PROGRAMME DE LA JOURNÉE p. 6



Genepi

Qui sommes nous ?

Le Genepi est une association étudiante qui se donne pour but d'œuvrer en faveur du décroisement des institutions carcérales par la circulation des savoirs entre les personnes incarcérées, ses bénévoles et la société. Cet engagement va de pair avec une conscience militante des enjeux politiques liés à la justice et au système pénitentiaire français. Chaque semaine 1.200 bénévoles du Genepi écartent les barreaux de la prison pour recréer un lien entre la société et les personnes détenues.

A L'INTÉRIEUR DES MURS

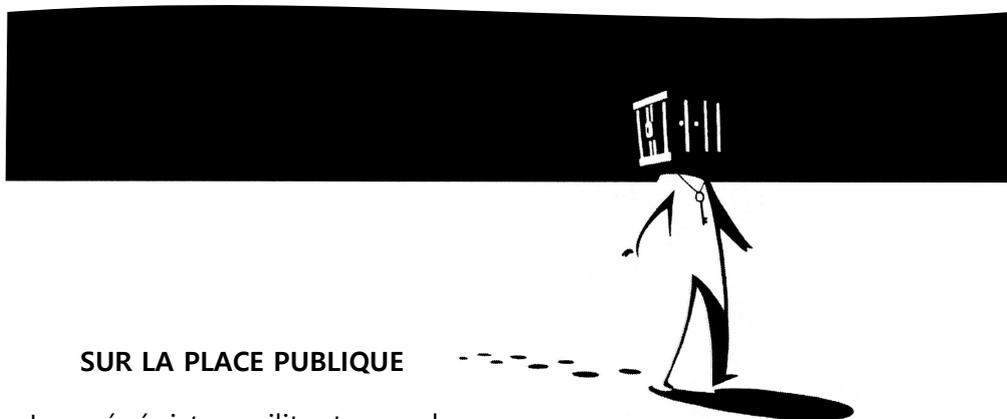
En concertation avec des personnes incarcérées, nous intervenons en milieu carcéral pour organiser des ateliers scolaires et culturels, en insistant sur l'importance de l'horizontalité et la circulation des savoirs. Le but de cette démarche est de créer un « moment » hors de la détention pour les personnes incarcérées. La priorité du Genepi ces dernières années est d'ouvrir l'association aux personnes incarcérées en leur permettant de devenir bénévoles de l'association. Nous cherchons à construire des ponts entre l'intérieur et l'extérieur : l'adhésion de personnes incarcérées à l'association est donc une évidence.

SUR LA PLACE PUBLIQUE

Les génépistes militent pour le respect des droits des personnes détenues et pour des conditions d'incarcération dignes. Afin de rendre audibles leurs revendications auprès de la société civile dans son ensemble, nous allons à la rencontre des citoyens lors d'évènements publics tout au long de l'année. Les actions d'information et de sensibilisation du public ont pour objectifs de susciter une prise de conscience sur la réalité de la prison en France et de lancer des débats critiques et constructifs sur les alternatives à la détention.

UNE ASSOCIATION MILITANTE

La formation des bénévoles est un moment privilégié pour approfondir certaines questions liées aux contextes politique et judiciaire dans lesquels l'action du Genepi s'inscrit une année durant. Cette connaissance acquise par l'expérience est mise en commun et formalisée au cours des rencontres nationales ou régionales, moments d'échange et de réflexion sur la ligne qu'elle souhaite développer d'une année sur l'autre.



Présentation

La Journée Prison-Justice constitue, depuis 1981, un grand rendez-vous entre les membres de l'association et ses multiples partenaires. Alors qu'une partie des genepistes aura débuté ses interventions en détention, cette journée se veut l'occasion pour tous de découvrir le champ du projet associatif du Genepi.



Par la rencontre avec de nombreux et divers intervenants du champ carcéral, les bénévoles pourront approfondir des questions ou des réflexions naissantes sur le milieu dans lequel ils interviennent. Il s'agit donc d'affiner notre regard sur les institutions privatives de libertés en échangeant et partageant avec d'autres acteurs du monde prison.

Tout au long de la journée, les membres de l'association assistent à trois ateliers ou table-rondes ainsi qu'à des assemblées plénières où sont invités nos partenaires institutionnels.

Cette année encore, Madame la Ministre de la Justice Christiane Taubira, les membres d'honneur du Genepi, M. Badinter, M. Stoléru, M. Lazarus et M. Mouesca ouvriront cette journée de discussion.

Madame Hazan, Contrôleure Générale des Lieux de Privation de Liberté, et Jaques Toubon Défenseur des droits clôtureront la journée lors d'un temps d'échange commun.

Les trois cycles d'ateliers qui ponctuent la journées permettent aux professionnels ou spécialistes de débattre autour d'une question afférente au champ pénal. Les personnes invitées à animer les tables-rondes ont des compétences et des parcours différents, et, par là-même, une conception différente de la justice et de l'enfermement. Cette confrontation permet aux bénévoles de saisir les enjeux d'un débat parfois complexe, où les idées préconçues et unanimes masquent souvent des choix de société réels.

Programme

Plénière d'ouverture

9h - 11h

Mme Aurélie DUTOUR - *Secrétaire Nationale du Genepi, Responsable des formations*

M. l'ingénieur Général d'Armement Yves DEMAY - *Directeur Général de Polytechnique*

M. Lionel STOLÉRU - *Fondateur et membre d'honneur du Genepi*

M. Antoine LAZARUS - *Membre d'honneur du Genepi*

M. Robert BADINTER - *Membre d'honneur du Genepi*

M. Gabriel MOUESCA - *Membre d'honneur du Genepi*

Mme Mathilde ROBERT - *Présidente du Genepi*

Mme Christiane TAUBIRA - *Ministre de la Justice*



Table-rondes

11h15/12h45 - 14h00/15h30 - 15h45/17h15

Réflexion générale sur l'enfermement
et sur le système carcéral

La vie après la peine

Longues peine, le défi de la réinsertion

Approche sociologique de la récidive...

Serge PORTELLI - Magistrat, vice-président du Tribunal de grande instance de Paris

Gabriel MOUESCA - *Militant nationaliste basque, écrivain*

Virginie BIANCHI - *Avocate*

Philippe COMBESSIE - *Sociologue*

Camille ALLARIA - *Sociologue*

Gwenaëlle KOSKAS - *Juge d'application des peines*

Philippe LAFLAQUIERE - *Procureur adjoint*

Jacky GUERIN - *Ancien détenu*

Marwan Mohammed - *Sociologue*

André PAULY - *Conteur*

Les luttes anti-carcérales

Les limites du militantisme carcéral

L'art, support pour parler de la prison

Prison et militantisme

Gabriel MOUESCA - *Militant nationaliste basque, écrivain*

Nicolas DROLC - Documentariste, réalisateur de « Sur les toits »

Sylvain RICARD - *Bédéaste, auteur de « 20 ans ferme »*

Bernard BOLZE - *Fondateur de l'OIP*

Le contrôle extérieur des institutions carcérales

Média et droits de regard

Moyens de la société civile et des associations
dans le contrôle extérieur

Bernard BOLZE - *Fondateur de l'OIP*

Etienne MARTY - *Défenseur des droits, expert questions pénitentiaires*

Aline DAILLERES - *Responsable de section lieux de privation de liberté*

Frank JOANNES - *Responsable « prison » au Monde*

Antoine LAZARUS - *Président de l'OIP*

Conséquence de la réforme pénale sur les
pratiques judiciaires
Populisme et politiques pénales.

Politiques et réformes pénales

Martine LEBRUN - *Juge d'application des peines, présidente de l'ANJAP*

Nicolas FERRAN - *Responsable contentieux à l'OIP*

Serge PORTELLI - *Magistrat, vice-président du Tribunal de grande instance de Paris*

Réflexions sur les dispositifs judiciaires

Aménager et individualiser les peines
La justice restaurative

Gwenaëlle KOSKAS - *Juge d'application des peines*

Noémie MICOULET - *Coordinatrice du service régional de justice restaurative d'IDF*

Olivia MONS - *INAVEM : fédération nationale d'aide aux victimes et de médiation*

Robert CARIO - *Professeur de criminologie à l'université de PAU*

Droits en détention : Etats des lieux général

Préparer son procès en détention

L'incarcération politique

Les droits des personnes détenues

Nicole BORVO COHEN SEAT - *Ex sénatrice, rapport sur les droits en détention*

Etienne MARTY - *Défenseur des droits, expert questions pénitentiaires*

Nicolas FERRAN - *Responsable contentieux à l'OIP*

Emmanuelle ZEHREN-BARDOT - *Responsable, pôle Droit et justice de l'ARAPEJ*

Laetitia TAMADON - *Association LAPAC (la parole est à l'accusé)*

Geoffrey VALADON - *Cofondateur du collectif la Rotative et membre de LAPAC*

Yannick LECUYER - *Universitaire, spécialisé Droits européens des droits de l'Homme*

Gabriel MOUESCA - *Militant nationaliste basque, écrivain*

La justice des mineurs

Retour sur les 25 ans de la convention des droits de l'enfant.

Défendre et juger un enfant.

De l'éducabilité à la responsabilité des mineurs délinquants

Marie Derain - *Ex Référente Droits de l'enfant auprès du défenseur des droits*

Frédéric PHAURE - *Chef de bureau de l'action éducative de la PJJ*

Francis BAILLEAU - *Sociologue directeur de recherche au CNRS*

Dorothee LE FRAPER DU HELLEN - *Avocate et ex-présidente de l'asso : L'avocat et l'enfant*

Alexandrine VIEITEZ - *Avocate et présidente de l'asso : L'avocat et l'enfant*

L'enfermement des mineurs à Madagascar

Prisons d'Outre-mer

Prison d'ici et d'ailleurs

François BES - *Coordinateur Ile de France et Outre-mer OIP*

Gregory CRON - *Association Grandir Dignement*

La vie quotidienne en détention

Femmes enceintes / accompagnées de leur bébé

Les personnes étrangères incarcérées

Pratiques culturelles en détention

Gwenola RICORDEAU - *Maîtresse de conférence en sociologie*

Georgia BACHLIVANOU-MOREAU - *Avocate au barreau de Paris, Juriste à Ban Public*

Marc Durantou - *Cimade, Ex Délégué Régional Grand-Ouest Genepi*

Samia EL ALAOUI - *Aumônière Musulmane*

Karim MOKHTARI - *Ecrivain, Ancien détenu*

Accès à l'enseignement en prison : possibilités
effectives et difficultés rencontrées.

Éducation, culture

Jaqueline BLANCHY - *Programme « Un dictionnaire dans chaque cellule » Fondation
les arts et les autres.*

Santé et psychiatrie

Les impacts de l'enfermement sur la santé psychique

Accès aux soins somatiques en détention

L'expertise psychiatrique, son utilisation, sa visée, ses limites...

Michel DAVID - *Président de l'association des secteurs de Psychiatrie en détention*

Myriam ZAKS - *Psychiatre à la prison de la Santé.*

François BES - *Coordinateur Ile de France et Outre-mer OIP*

L'expérience de la détention d'un proche.
Les rapports sociaux entre les détenus et leurs proches
à l'épreuve de la prison

Les proches de personnes incarcérées

Gwenola RICORDEAU - *Maîtresse de conférence en sociologie*

Marine BOUDIER - *Association Enjeux d'enfants*

Rozenn ANDRO - *Présidente de l'association Enjeux d'enfants*

Prison et régulation sociale : Enfermer les indésirables

Enfermer les sans papier : Les CRA

Enfermer les troubles psychiatriques.

Alice DUPOUY - *CIMADE, coordinatrice rétention Ile de France.*

Clémence RICHARD - *CIMADE Responsable régionale-défense des étrangers menacés d'expulsion*

Claude OLIVIER DORON - *Universitaire ex-mission exploratoire de médecin du monde*

Yazid KHERFI - *Consultant en prévention Urbaine*

Management carcéral : Gestion de la détention
Conséquences sur l'organisation de l'enfermement des troubles
psychiatriques

Gestion de la détention

Arthur FRAYER - *Journaliste, surveillant pénitentiaire auteur de «Dans la peau d'un maton »*

Emilie PIOUFFRE - *Doctorante, recherche psychopathologique sur le mal être des personnels*

Fanny SALANE - *Chercheuse en sciences de l'éducation*

Michel DAVID - *Président de l'association des secteurs de Psychiatrie en détention*

François BES - *Coordinateur Ile de France et Outre-mer OIP*

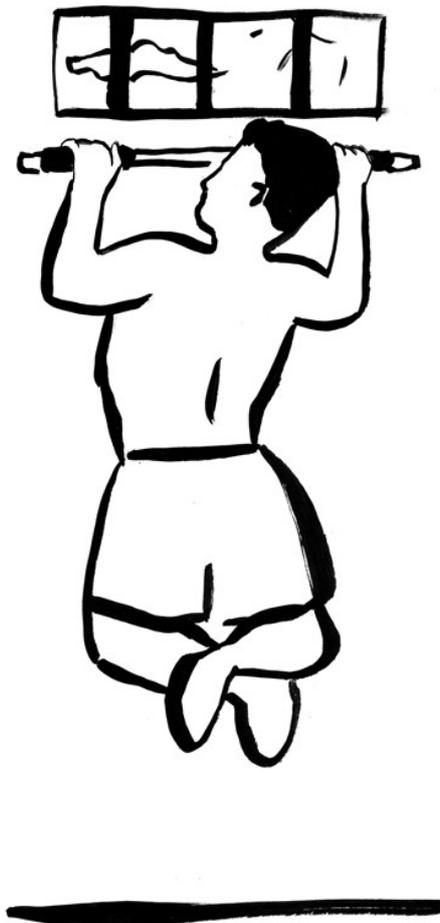
Plénière de clôture

17h30 - 18h30

M. Nicolas NOIREAU - Vice-président du Genepi, chargé de la communication

Mme. HAZAN - Contrôleure Générale des Lieux de Privation de Libertés

M. Jaques TOUBON - Défenseur des Droits



Divers

Se rendre à Polytechnique

Si vous venez en voiture :

Depuis Paris Porte de Saint-Cloud et Pont de Sèvres par la N118 :

A la porte de St Cloud, suivre la N10 direction

« Bordeaux / Nantes / Orléans / Chartres ».

Prendre la sortie n°9 Centre Universitaire

Depuis Paris Porte d'Orléans :



Si vous venez en train/RER :

Certaines villes sont reliées à la gare TGV Massy Palaiseau.

Sinon, une fois arrivé à Paris, prenez le RER B direction Saint-Rémy-les-Chevreuses, descendez

*Pour le décloisonnement
des institutions carcérales
et la circulation des
savoirs.*



genepi